

Infos commune Aigneville Hocquélus Courcelles

Horaires de la mairie

Lundi - mardi - jeudi
8h15 à 11h45
Vendredi
16h00 à 18h00

Permanence du Maire
Le vendredi de 17h00 à
18h00 sur rendez-vous

Permanence des
Adjoints :
sur rendez-vous

Site internet :
www.aigneville.fr

Nombre d'habitants :
894

Dans ce bulletin vous
trouverez de l'info.
sur :

Vie de la commune
Vie Communale et
Associative
Elections
Travaux
Cadre de Vie
Sociale
Finances
Service Périscolaire
Infos pratiques



à Aigneville
la fibre arrive!

✓

Réunion publique à Woincourt (Vim Art)
Le 12 mai 2017
Votre présence est impérative afin de
connaître les modalités et les prestataires
d'accès à la fibre

Attention : Orange SFR et Bouygues ont
décidé de ne pas proposer d'offre de
connexion sur notre secteur.

The image shows a graphic with a blue banner that says 'à Aigneville la fibre arrive!'. Above the banner, the text 'à Aigneville' is written in orange and yellow. Below the banner, there is a small checkmark icon and the text 'Réunion publique à Woincourt (Vim Art) Le 12 mai 2017 Votre présence est impérative afin de connaître les modalités et les prestataires d'accès à la fibre'. At the bottom, there is a bolded 'Attention' followed by the text 'Orange SFR et Bouygues ont décidé de ne pas proposer d'offre de connexion sur notre secteur.'

Mairie d'Aigneville 31 rue du Presbytère 80210 AIGNEVILLE

 03 22 26 29 92 Site internet : www.aigneville.fr

Vie de la Commune

Etat Civil 2016 et 2017

Naissances

Mahé BRIET	le 11 janvier 2016
Noah DERAMBURE	le 30 mars 2016
Inès DEGUERVILLE	le 7 mai 2016
Leyen CAUDRON	le 24 mai 2016
Simon CLEMENTINE	le 28 mai 2016
Noéline NIEWPORT	le 01 juin 2016
Julia HAVARD	le 27 août 2016
Simon LELEU	le 05 décembre 2016
Nataël POLY	le 4 janvier 2017
Louis CUBIZOL	le 29 Mars 2017

Mariages

Le 2 juillet 2016

Madame Marie-Laure PARIS
Monsieur Laurent BEAUCLAIR

Le 13 août 2016

Madame Marie JOURNE
Monsieur David BUCHON

Décès

Madame Solange Hardy	le 3 mars 2016
Madame Lucette Haudrechy	le 4 mars 2016
Madame Maryse Dubosquelle	le 9 mars 2016
Madame Mauricette Carette	le 13 août 2016
Monsieur Paul Fossé	le 9 janvier 2017

Personnel Communal

Effectif du personnel sous contrat CAE : 5

Madame Ludivine COYETTE,
services périscolaire et entretien 20 h.

Madame Laurine DELIGNIERES,
services périscolaire et entretien 20 h.

Monsieur Baptiste GOUJON,
service technique 20 h.

Madame Caroline POIRET,
services périscolaire et entretien 20 h.

Madame Aurélie PROTIN,
services périscolaire et entretien 20 h.

Effectif des agents titulaires : 7

Madame Denise COLLIER, rédacteur, 35 h.

Monsieur Ludovic SALLE, adj. Serv. techniques 35 h.

Monsieur Bruno DAVERGNE, adj. Serv. techniques 30 h.

Madame Guylaine TILLETTE, adj. Serv. Techniques 28 h .

Madame Paulette MOUILLART, adj. Serv. techniques 27 h.

Madame Christelle LEGRAS, adj. Serv. techniques 18 h.

Madame Corine GOSSET, adj. Serv. techniques 12 h45.

Vie Communale et Associative

Service Urbanisme

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la DDTM n'est plus mise à disposition pour traiter les dossiers d'urbanisme.

La CCV a mis en place un service mutualisé, cofinancé par la CCV et les communes.

Important

Nous vous rappelons que toute construction **supérieure à 5 m²** doit être déclarée en mairie pour acceptation **avant travaux**.

Téléthon 2016

Les membres organisateurs du Téléthon ont reversé la somme de **9 951.84 €** à l'AFM.

Les organisateurs remercient les généreux donateurs et les participants aux 2 journées.

CCV : Communauté de Communes du Vimeu

Au 1^{er} janvier, la CCVI est devenue la CCV.

Elle regroupe 26 communes pour environ 24000 habitants sur environ 200 KM²

Acquisition d'un terrain

La commune a eu l'opportunité d'acquérir le terrain de 3187 m² jouxtant le cimetière afin de prévoir ultérieurement un parking et l'agrandissement du cimetière.

Le conseil municipal remercie Madame et Monsieur Roland Haudréchy pour avoir permis cette transaction.

Logement de fonction d'Aigneville

Suite à notre proposition de vente du logement de fonction situé rue de Fressenneville (classe GS et CP) en réunion du 12 octobre 2012, Monsieur DEHESDIN Christopher a fait une proposition d'achat. Cette dernière correspondant à la valeur estimée par les domaines, le conseil municipal en date du 4 novembre 2016 a donné à l'unanimité son accord pour cette vente.

Des démarches auprès de la Préfecture, l'inspection académique et le notaire sont en cours.

Rappel sur le PLUI en cours d'élaboration :
les comptes rendus de réunions CCVI / PLUI sont consultables en
mairie, et un registre de doléances est à votre disposition.

Subvention exceptionnelle à la Commune de Laucourt

Lors de la réunion du 4 novembre 2016, le conseil municipal d'Aigneville a décidé suite à la sollicitation la commune de Laucourt de l'aider financièrement.

Rappel des faits :

Cette commune avait fait appel à des bénévoles pour élaguer des arbres sur la place du village. Un concours de circonstances entraîna le basculement de l'engin et la chute de deux des bénévoles.

L'un d'entre eux est décédé et le second a été blessé.

Le tribunal a condamné la commune à verser la somme de 340 489.52 €.

Le conseil municipal d'Aigneville a décidé de répondre favorablement en attribuant une somme égale aux subventions locales d'un montant de 260 €.

Inscriptions à l'école d'Aigneville

Les inscriptions auront lieu le vendredi 28 avril 2017 de 16 h 00 à 18 h 00 dans le bureau de la Directrice, à l'école 31 rue de Fressenneville.

Pour une première inscription (enfants nés en 2014 et 2015), se munir d'un certificat d'inscription du maire, du carnet de santé et du livret de famille.

Pour les nouveaux élèves, se munir du livret de famille du carnet de santé, certificat d'inscription du maire et du certificat de radiation de l'ancienne école.

Parcs éoliens

Les exploitants des parcs éoliens nous demandent de vous transmettre cette information :
il existe un risque de projection de glace à proximité des pieds des éoliennes pendant la période hivernale.

Démission de deux conseillères municipales

Le conseil a pris acte de la décision de Mesdames Valérie BOUDIN et Caroline LUCAS de démissionner de leur poste de conseillère municipale pour convenances personnelles.

Mesdames Valérie BOUDIN et Caroline LUCAS sont remerciées pour le travail réalisé depuis mars 2014.

Travaux de Enedis (ERDF) rue de la Jatte

Les poteaux Edf de l'intersection Rue de la Jatte - rue des chasse marées à l'intersection Rue de la Jatte - Rd 48 vont être remplacés prochainement par Enedis.

Tempête et coupure EDF

Un phénomène climatique exceptionnel a plongé la commune dans le noir du jeudi 12 janvier au samedi 14 janvier.

Nous avons mis en application le Plan de Sauvegarde Communal.

Le maximum a été mis en place pour visiter et aider la population à faire face aux difficultés

Important le 12 mai

Réunion Fibre Optique pour tous les habitants d'Aigneville

Une réunion d'information sur la fibre optique est programmée le vendredi 12 mai à 18 h 00 à Woincourt à la salle Vim 'Art.

Hauts-de-France **PROPRES**

Ensemble,
nettoyons notre région !

Les sociétés de chasse d'Aigneville et Hocquélus ont
participé à « Nettoyons la Région »
Le samedi 18 mars.

Environ 20 personnes étaient présentes,
L'équivalent de 25 sacs de déchets ont été ramassés
ainsi que plusieurs pneus.



Elections

Elections Présidentielles

Elles auront lieu Salle François David :

1^{er} tour : Dimanche 23 avril 2017
de 8 heures à **19 heures** .

2^{ème} tour : Dimanche 7 mai 2017
de 8 heures à **19 heures** .

Candidats à l'élection du Président de la République

La liste des candidats à l'élection du Président de la République, dont l'ordre a été établi par voie de tirage au sort, est arrêtée comme suit :

- M. Nicolas DUPONT-AIGNAN
- Mme Marine LE PEN ;
- M. Emmanuel MACRON ;
- M. Benoît HAMON ;
- Mme Nathalie ARTHAUD ;
- M. Philippe POUTOU ;
- M. Jacques CHEMINADE ;
- M. Jean LASSALLE ;
- M. Jean-Luc MÉLENCHON ;
- M. François ASSELINEAU ;
- M. François FILLON.

Permanences du bureau de vote salle François David

Heure	Prénom Nom	Prénom Nom	Prénom Nom
08 h 00 à 10 h 45	Michel Dequevauviller	Jacques Destobbeleir	Hubert Dufételle
10 h 45 à 13 h 30	Stéphane Delabre	Evelyne Bonvalet	Christophe Depoilly
13 h 30 à 16 h 15	Janine Grognet	Pascal Empereur	Jean-Louis Dumont
16 h 15 à 19 h 00	Francis Delignières	Max Leconte	Michel Foirestier

Elections législatives

Elles auront lieu Salle François David :

1^{er} tour : Dimanche 11 juin 2017.

2^{ème} tour : Dimanche 18 juin 2017.

Les Associations vous attendent à leurs rendez-vous 2017

Société de chasse d'Hocquéus

Samedi 8 avril 2017

La société de chasse organise son repas annuel salle François David.

Fête des Ecoles

Dimanche 2 juillet 2017

La fête des Ecoles aura lieu salle François David.

Les P'tits Monstres

Dimanche 19 novembre 2017

Bourse aux jouets à la salle François David.

Harmonie Libre d'Aigneville

L'harmonie Libre organise :

Le Dimanche 23 avril 2017 une bourse aux plantes sur la place d'Hocquéus.

Les 19 et 20 août 2017 leur traditionnel marché artisanal avec repas Salle François David.

Le 10 décembre : Sainte Cécile.

Téléthon Aigneville

Le Téléthon est prévu les :

25 et 26 novembre 2017 à la Salle François David.

SPMA

Assemblée générale le **vendredi 5 mai à 19h00**, salle de la mairie

La SPMA organise un **concert de Jazz** avec le groupe **Bogdan and the Frogs**, le **samedi 30 septembre 2017 à 19 h 30** Salle François David.

Manifestations Communales 2017



La fête des voisins aura lieu le :
vendredi 19 mai 2017 à Aigneville.

Fête locale 8 – 9 et 10 juillet 2017

Samedi 8 juillet 2017 : Attractions foraines

Dimanche 9 juillet : Concert de l'harmonie libre, attractions foraines

Lundi 10 juillet : Attractions foraines

Centre de loisirs

Le centre fonctionnera du **10 au 28 juillet 2017**.

Fête Nationale

13 et 14 juillet 2017

Le programme vous sera communiqué ultérieurement

Repas des Aînés

Il aura lieu le **12 novembre 2017**, salle François David.

Les personnes de **65 ans et plus** ainsi que leur conjoint sont invités à ce repas.

Cadre de Vie

Plantations d'arbres

La CCV en partenariat avec l'APEV nous a fourni 20 pommiers de variétés différentes venant de la Pépinière Conservatoire de la CCV.

Nous comptons sur la population pour préserver ces plantations.

Une partie a été plantée à Courcelles et l'autre à Aigneville.

Entretien des chemins ruraux

Les employés communaux ont remis en état les chemins communaux.

Entretien des aires de jeux

Pendant les vacances de Février, les aires de jeux à Aigneville, Hocquélus et Courcelles ont été remises aux normes suivant les prescriptions du cabinet en charge de la vérification



Déchetterie Metostock

Horaires d'ouverture

Du 1^{er} novembre à 14 avril :

Lundi au jeudi
de 13 h30 à 17 h 00
Vendredi
de 9 h à 12 h 00 et 13 h 00 à 17 h 00
Samedi .
de 9 h 00 à 17 h 00

Du 15 avril au 31 octobre :

Lundi mardi jeudi
de 13 h30 à 18 h 30
Mercredi et vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h 30
Samedi
de 9 h 00 à 18 h 30.



Zéro Phyto pour les communes

La loi sur la transition énergétique adoptée en juillet 2015, stipule qu'au 1^{er} janvier 2017, les collectivités ont interdiction de pulvériser des produits chimiques, pesticides, fongicides et herbicides, dans l'espace public

**Action
Sociale**



Resto du Cœur

La collecte des restos du cœur s'est déroulée du 1^{er} au 8 février 2017.

80 kg de denrées alimentaires ont été récoltés. Nous remercions les personnes ayant participé à cette collecte.

Rendez-vous en février 2018.

Finances



Opération Brioches

Pour notre commune nous avons récolté la somme de **1413.83 €**, déduction faite de l'achat des brioches.

1 098.83 € ont été remis à l'ADAPEI.

Nous remercions l'ensemble des donateurs

Finances communales

Le compte administratif fait ressortir le résultat suivant :

Fonctionnement :

Dépenses : 515 566,95 €

Recettes : 842 004,49 €

Investissement :

Dépenses : 160 268,67 €

Recettes : 100 355,85 €

Excédent global : = 266 524,72 € dont 75 580.15 € d'excédent sur 2016.

Conformément aux dispositions légales, Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel ayant quitté la salle pendant le vote du Compte administratif et sous la présidence de Monsieur LECONTE Max, doyen de l'assemblée, le Compte administratif est adopté à l'unanimité.

Service Péri-scolaire



Infos

Fermeture de la mairie

Vacances de Pâques :

La mairie sera fermée du 7 au 14 avril 2017.
Réouverture aux heures habituelles le mardi 18 avril 2017.

Vacances d'été :

La mairie sera fermée du 28 juillet au 21 août 2017.
Réouverture aux heures habituelles le 22 août 2017.

Obligation de sortie de territoire pour les mineurs.

L'autorisation de sortie de territoire d'un mineur voyageant sans ses parents, supprimée en 2013, a été rétablie depuis le 15 janvier 2017.

En plus de son passeport ou de sa carte d'identité, il doit présenter un formulaire (disponible en mairie) signé par son père et sa mère ainsi que sa carte d'identité.

Cartes d'identité Biométrique

A compter du 13 mars 2017, tous les usagers vont être amenés à déposer leur demande de carte d'identité auprès des mairies équipées d'un dispositif spécial et non plus dans leur commune de résidence.

Dans la Somme, seize mairies sont retenues.

Les plus proches de notre commune sont : Friville Escarbotin, Gamaches et Abbeville.
La secrétaire de mairie de votre Commune se tient à la disposition de la population pour vous renseigner et faciliter la demande.

Don du Sang Collecte 2017

Feuquières en Vimeu Salle Socio culturelle

De 14 heures à 19 heures

Lundi 26 juin

Lundi 23 octobre

Friville- Escarbotin Salle Edith Piaf

de 14 heures à 19 heures

Vendredi 28 avril

Lundi 21 août

Vendredi 22 décembre

Gamaches Salle Paul Eluard

de 14 heures à 18 heures 30

Mercredi 5 juillet

Mercredi 15 novembre



Dératisation

Il est rappelé que la commune n'est pas habilitée à fournir du produit raticide.

Chaque habitant doit effectuer sa propre dératisation.

Pour la tranquillité de tous

Aboiements répétitifs des chiens

On parle de bruits de comportement ou de bruits domestiques. Ils sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique :

L'article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Le propriétaire d'un chien perturbateur pourra se voir condamner à une amende de 450 € et à la confiscation de l'animal. Une mesure extrême qui peut, peut-être, encourager vos voisins à trouver une solution alternative et moins traumatisante.

Merci de respecter cette règle.

